

# L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin - Module 3 - Préservation de l'autonomie du patient

## Contexte

---

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

## Objectifs

---

Adapter son comportement pour favoriser le maintien de l'autonomie du patient dans les actes de la vie quotidienne

## Renseignements complémentaires

---

Durée : 1 Jour

## Programme

---

### **Objectif n°6 : Adapter son comportement pour favoriser le maintien de l'autonomie du patient dans les actes de la vie quotidienne**

- Mieux comprendre les notions de stimulation et d'activités de la vie quotidienne
- Les notions en lien avec l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Préserver l'autonomie du résidant lors de l'aide aux actes de la vie quotidienne
- Favoriser l'autonomie et être vecteur d'estime de soi et d'espoir
- Identifier les pratiques susceptibles de soutenir l'autonomie de la personne souffrant de handicap ou de perte d'autonomie

**Public**  
**ASH / ASHQ**

**Exercice**  
**2024**

**Code de formation**  
**09AFR**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**CEDRE SANTE**

**Durée**  
**NON CONNUE A CE JOUR**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Le 19 septembre 2024**

DATE : 19/09/2024 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/07/2024

LIEU : HÔTEL LE MOULIN DES GARDELLES 63200 RIOM MOZAC